

COMITÉ SYNDICAL

Séance du lundi 12 octobre 2020

Délibération 2020_10_19

Objet : Élection des Vice-présidents

Le douze octobre deux mille vingt, à dix heures, dans les locaux de la mairie d'Orvault, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente septembre deux mille vingt, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 16 (28 voix)

Joseph DAVID (2 voix), Éric PROVOST (3 voix), Jean-Pierre BRU (1 voix), Philippe JOUNY (1 voix), Jean-Yves HENRY (2 voix), Roger GUYON (1 voix), Jean-Marc MÉNARD (1 voix), Freddy HERVOCHON (3 voix), Christophe DOUGÉ (1 voix), Jean-Sébastien GUITTON (4 voix), Jean-Claude LEMASSON (4 voix), Marc LEBOULENGER (1 voix), Claude CAUDAL (1 voix), Luc NORMAND (1 voix), Jean-Marc JOUNIER (1 voix), Saïd EL MAMOUNI (1 voix).

Absents représentés : 6 (10 voix)

Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à Roger GUYON, Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à Claude CAUDAL, Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à Jean-Claude LEMASSON, Claire TRAMIER (3 voix) donne pouvoir à Freddy HERVOCHON, Yannick BENOIST (1 voix) donne pouvoir à Christophe DOUGÉ, Jean CHARRIER (1 voix) donne pouvoir à Jean-Sébastien GUITTON,

Assistaient également : 8

Caroline ROHART, Denis GUILBERT, Maud DANET, Marie MERCIÉCA, Roxane FOURRIER, Élise COLLEAU, Justine VAILLANT, Virginie RICORDEL.

Nombre de votants : 16 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 38 voix.

Secrétaire de séance : Philippe JOUNY

EXPOSÉ DES MOTIFS

M. le Président rappelle que l'article 7 des statuts du SYLOA prévoit l'élection de deux Vice-présidents selon les mêmes modalités de vote que pour le Président.

Sont candidats aux postes de Vice-présidents :

- M. Éric PROVOST,
- M. Claude CAUDAL,
- M. Freddy HERVOCHON.


Monsieur Éric PROVOST se désistant, le Président propose un vote unique à main levée pour les postes de 1^{er} et 2nd Vice-présidents établis comme suit :

Inscrits	22
Votants	22
Nbre de voix exprimées	38
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Abstentions	0
1 ^{er} Vice-président : M. Freddy HERVOCHON	38
2 nd Vice-président : M. Claude CAUDAL	38

Monsieur Freddy HERVOCHON est élu 1^{er} Vice-président du SYLOA à la majorité absolue au 1^{er} tour.

Monsieur Claude CAUDAL est élu 2nd Vice-président du SYLOA à la majorité absolue au 1^{er} tour.

Fait à Nantes, le 12 octobre 2020



Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON